

**Sujet :** [INTERNET] contestation projet zone industrielle de Bralard

**De :** "carole.huiban" <carole.huiban@orange.fr>

**Date :** 18/05/2022 21:42

**Pour :** pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Il me semble que ce projet va à l'encontre de la lutte pour la préservation de notre planète. Aujourd'hui les raisons économiques ne peuvent dominer les causes écologiques, ça c'était le monde d'avant.

Le projet va non seulement détruire une forêt ancienne mais va en plus de part l'activité des futures entreprises augmenter notre impact carbone ( transports, etc...).

Carole Huiban-Geindre

Envoyé depuis mon appareil Galaxy